



Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Direction Nationale des Forêts et de la Faune

Projet de « Renforcement de la Résilience et de Capacités d'Adaptation des communautés les plus vulnérables au Changement Climatique en Guinée Forestière (PRACC-GF) »

PIMS : 6016 -Project ID : 00107544

TERMES DE REFERENCE

I. Information sur la position

Intitulé du Poste/Service attendu : Recrutement d'un consultant national pour la capitalisation des bonnes pratiques de l'AIC, développer des outils pratiques à diffuser par le biais de la plateforme AIC (par exemple, des livres d'images expliquant le jardinage résilient pour les femmes) dans les 8 communes Rurales d'intervention du PRACC-GF.

Nombre de postes : 1

Niveau du(des) Poste(s) ou Prestation (Local) : National

Nature de la consultation (Support/ Substance) : Formation

Type de contrat : Contrat de service pour un Consultant national spécialisé dans le développement des outils pratiques à diffuser par le biais de la plateforme AIC (par exemple, des livres d'images expliquant le jardinage résilient pour les femmes)

Lieu d'affectation : Préfectures de Beyla, Lola, Macenta, N'Zérékoré et Yomou

Durée de la mission : 20 jours

Date de clôture de l'offre : Le 17 Sept 2026 à 00 heures GMT.

Date estimative de démarrage de la mission : Dès la signature du contrat.

II. Contexte

Les impacts du changement climatique en Guinée Forestière vont perturber le régime des pluies, augmenter les pluies orageuses et accroître la récurrence et l'intensité des crues soudaines et des sécheresses. Selon la Stratégie Nationale sur le Changement Climatique (SNCC, 2019) et les récentes prévisions climatiques, ces tendances climatiques s'intensifieront dans les années à venir et affecteront considérablement les ressources en eaux de surface et souterraines, perturberont les saisons agricoles, propageront les maladies et les parasites des cultures et réduiront la biodiversité. Cela aura par conséquent un impact négatif sur la sécurité alimentaire et la stabilité sociale.

La stratégie à long terme pour un développement régional durable et résilient au climat consistera à améliorer les moyens de subsistance des communautés les plus vulnérables. A cette fin, la

République de Guinée a bénéficié d'un financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers le Fonds des Pays les Moins Avancés (FPMA), pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : « Renforcement de la résilience et de capacités d'Adaptation des communautés les plus vulnérables au Changement Climatique en Guinée Forestière (PRACC-GF) ». L'objectif de ce projet est de réduire la vulnérabilité des communautés de la Guinée Forestière par l'adoption de stratégies agro-sylvo-pastorales intelligentes face au climat.

Pour atteindre cet objectif, le projet met en œuvre trois composantes qui traitent des principaux obstacles identifiés pour une adaptation efficace au climat et une réduction de la vulnérabilité : (i) Promotion de l'Agriculture Climato-Intelligente (AIC) ; (ii) Financement pour l'adoption de pratiques agricoles climato-intelligentes et (iii) Information climatique & intégration de l'adaptation dans les pratiques locales.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet, il est prévu dans le PRODOC, pour l'atteinte du **Produit 1.1** : Des paquets technologiques AIC adaptés au contexte sont mis en œuvre dans des paysages sylvo-agropastoraux couvrant une superficie d'au moins 20 000 ha et bénéficiant à 14 000 ménages, la réalisation de l'**Activité 1.1.1** : Prendre les dispositions procédurales et institutionnelles pour la mise en place d'une plateforme d'échange et de diffusion des bonnes pratiques en matière de l'AIC. Ainsi, il est prévu dans le Plan de Travail Annuel (PTA) 2026, la réalisation du sous **activité 1.1.1.2** relative à la capitalisation des bonnes pratiques de l'AIC par le développement des outils pratiques à diffuser par le biais de la plateforme AIC (des livres d'images expliquant le jardinage résilient pour les femmes) dans les huit (8) Communes Rurales des Préfectures de Beyla, Lola, Macenta, N'Zérékoré et Yomou.

En effet, dans le cadre de ses activités, le Projet a déjà accompagné 6.000 femmes maraîchères à travers le développement et la diffusion de pratiques améliorées de production horticole et de techniques relevant de l'**Agriculture Intelligente face au Climat (AIC)**. Les interventions mises en œuvre par le projet ont permis de promouvoir, entre autres :

- L'amélioration des techniques de préparation et de gestion des parcelles maraîchères ;
- L'utilisation rationnelle de l'eau ;
- La production et l'utilisation de compost et d'autres fertilisants organiques ;
- L'amélioration de la fertilité et de la conservation des sols ;
- L'utilisation de semences et de matériels végétaux adaptés ;
- La diversification des cultures maraîchères ;
- La lutte intégrée contre les ravageurs et maladies ;
- L'adaptation des calendriers culturels aux conditions climatiques ;
- L'utilisation des informations climatiques et agrométéorologiques dans la prise de décision ;
- La promotion des pratiques agroécologiques ;
- L'amélioration de la production, de la conservation et de la commercialisation des produits maraîchers ;
- Le renforcement de l'organisation et de l'autonomisation économique des femmes.

L'ensemble de ces formations ont permis aux 6.000 femmes bénéficiaires, les organisations communautaires, les services techniques et les partenaires d'exécution de développer des expériences et pratiques susceptibles d'être documentées, valorisées et diffusées à une plus grande échelle.

Dans cette perspective, le PRACC-GF envisage de recruter un **prestataire qualifié**, consultant national, chargé de conduire une mission de capitalisation des bonnes pratiques de jardinage développées avec les femmes et de produire des **livres ou guides techniques pratiques**,

pédagogiques et illustrés adaptés au contexte des bénéficiaires.

La mission contribuera ainsi à préserver la mémoire technique du Projet, renforcer les capacités des femmes maraîchères et faciliter la réplication et la pérennisation des pratiques performantes. Cette prestation s'inscrit également dans la dynamique de diffusion et de réplication des bonnes pratiques d'AIC déjà portée par le PRACC-GF.

III. Objectifs

L'objectif global de la présente mission est de **capitaliser et valoriser les bonnes pratiques et innovations en matière de jardinage et de production maraîchère promues auprès des femmes bénéficiaires du PRACC-GF, et de produire des livres techniques illustrés destinés à faciliter leur appropriation, leur diffusion et leur réplication**. Cette capitalisation devra identifier et analyser les bonnes pratiques, les innovations, les facteurs de réussite, les contraintes rencontrées, les solutions développées, les leçons apprises et les possibilités de réplication. Cette approche correspond aux démarches de capitalisation généralement fondées sur la revue documentaire, la collecte de données auprès des acteurs, l'analyse des expériences, la validation participative et la production de supports de diffusion.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Réaliser une revue documentaire des activités de jardinage et de maraîchage mises en œuvre dans le cadre du PRACC-GF ;
- Identifier les femmes, groupements, sites et expériences présentant des résultats significatifs ou des pratiques innovantes ;
- Collecter, analyser et documenter les bonnes pratiques techniques, organisationnelles, économiques et environnementales ;
- Identifier les innovations développées ou adoptées par les femmes bénéficiaires ;
- Documenter les expériences réussies et produire des histoires de changement ou histoires à succès ;
- Identifier et analyser les facteurs favorables à l'adoption et à la réussite des pratiques ;
- Identifier les difficultés, contraintes et risques rencontrés ainsi que les solutions apportées ;
- Tirer les principales leçons apprises de la mise en œuvre des activités ;
- Analyser le potentiel de réplication et de pérennisation des bonnes pratiques identifiées ;
- Valoriser les connaissances et savoir-faire des femmes maraîchères ;
- Produire un document complet de capitalisation des bonnes pratiques ;
- Concevoir et produire des **livres techniques des pratiques et illustrés sur le jardinage**, adaptés au niveau de compréhension des femmes bénéficiaires ;
- Intégrer dans les supports produits les pratiques pertinentes d'Agriculture Intelligente face au Climat ;
- Proposer une stratégie pratique de diffusion, d'utilisation et de réplication des ouvrages produits.

III. Résultats attendus

À l'issue de la prestation :

- Les principales expériences et interventions de jardinage appuyées par le PRACC-GF sont recensées et analysées ;
- Les bonnes pratiques, innovations et expériences réussies développées par les femmes bénéficiaires sont identifiées et documentées.
- Les facteurs de réussite, contraintes, difficultés, solutions locales et leçons apprises sont analysés.
- Des histoires à succès mettant en valeur les changements observés chez les femmes, les

ménages et les communautés sont produites.

- Un document de capitalisation structuré et validé présente les résultats, bonnes pratiques, innovations et recommandations issues de la mission.
- Des livres techniques illustrés, pratiques et adaptés au contexte local sont élaborés pour servir de supports de formation, de vulgarisation et d'apprentissage ;
- Une stratégie de diffusion et de réplique des supports produits est proposée.

IV. Fonctions/responsabilités/Tâches

Sous la supervision technique du Coordonnateur National du projet et en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes, le/la consultant(e) national(e) sera chargé(e) de faire la capitalisation des bonnes pratiques de l'AIC par le développement des outils pratiques à diffuser par le biais de la plateforme AIC (par exemple des livres d'images expliquant le jardinage résilient pour les femmes). Plus spécifiquement, il/elle sera responsable des tâches suivantes :

- Elaborer une méthodologie détaillée de travail intégrant un chronogramme détaillé des activités ainsi que les outils de collecte des données, validée par l'Unité de Gestion du Projet à travers une réunion de cadrage ;
- Identifier les bonnes pratiques ;
- Collecter et analyser les données en accordant une attention particulière à la participation effective des femmes afin que leurs expériences, innovations et savoir-faire soient réellement reflétés dans les produits de capitalisation.

V. Méthodologie

La méthodologie utilisée doit être participative et inclusive pour l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le processus. La prestation se déroulera en huit étapes non limitatives :

- Analyse de la mission, validation de la méthodologie et préparation des outils ;
- Analyse des informations et résultats déjà disponibles ;
- Missions de terrain et consultations des parties prenantes ;
- Tri, analyse et comparaison des expériences ;
- Sélection des pratiques selon des critères validés ;
- Rédaction du rapport de capitalisation et élaboration des livres techniques ;
- Organisation d'un atelier ou d'une séance technique de restitution et de validation ;
- Prise en compte des observations et soumission des versions définitives signées.

VI. Livrables

La prestation est prévue pour une durée de 20 jours à partir de septembre 2026. Les livrables attendus sont :

Groupe 1 :

- ✓ Note de démarrage comprenant la méthodologie détaillée, les outils de collecte et le chronogramme intégrant la revue documentaire et note sur les critères de sélection des expériences à capitaliser.

Groupe 2 :

- ✓ Banque organisée de photographies, témoignages et autres supports collectés, conformément aux autorisations applicables ;
- ✓ Projet de livres techniques illustrés sur le jardinage ;
- ✓ Rapport provisoire de capitalisation des bonnes pratiques et leçons apprises.

Groupe 3 :

- ✓ Présentation des résultats lors de la séance de validation ;
- ✓ Rapport final de capitalisation intégrant les observations ;
- ✓ Versions finales validées des livres techniques, prêtes pour mise en page, édition et impression ;

Les livrables de capitalisation devront notamment permettre d'identifier clairement les bonnes pratiques, les leçons apprises, les facteurs de succès et les recommandations de pérennisation, conformément aux approches généralement utilisées dans la présente prestation.

VII. Durée de la mission

La présente prestation prendra vingt (20) à compter de la date de signature du contrat

VIII. Compétences fonctionnelles

Les principales aptitudes, compétences exigées se résument comme suit :

- Excellente capacité d'organisation, de rédaction et de rapportage ;
- Capacité de travailler de façon autonome, planifier, hiérarchiser et livrer les produits dans les délais impartis ;
- Ouverture d'esprit et capacité à recevoir/intégrer les feedbacks ;
- Capacité à travailler sous pression ;
- Leadership et aptitude à entreprendre ;
- Faire preuve de sensibilité et d'adaptabilité en ce qui concerne la culture, le genre, la religion, la race, la nationalité et l'âge ;
- Bonne aptitude à communiquer.
- Autonomie, esprit d'initiative et sens de l'organisation ;
- Bonnes aptitudes analytiques et de synthèse ;

IX. Qualifications requises

Education	Avoir un diplôme d'au moins Bac + 5 en : Agronomie, Vulgarisation agricole, Développement rural, Eaux et Forêts-Environnement, Droit en Environnement, Gestion des ressources naturelles, Agroforesterie, ou domaine équivalent ;
Expérience	Au moins 5 ans d'expériences de pratiques en agriculture, maraîchage, gestion des ressources naturelles ou dans un domaine connexe. Avoir réalisé au moins une mission similaire ; Bonne maîtrise de la capitalisation des expériences et bonnes pratiques et des questions d'adaptation au changement climatique ; Bonne aptitude dans l'élaboration de guides et supports de vulgarisation des bonnes pratiques de l'Agriculture Intelligente face au Climat et de l'agroécologie ; Expérience avérée dans la formation des adultes et la conception de documents pédagogiques illustrés ; Excellente capacité de communication et d'animation ; Bonne connaissance de la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du projet ; Bonne maîtrise des itinéraires techniques agro-sylvo-pastorales, de la conservation de la biodiversité et la conduite d'études qualitatives ; La connaissance des procédures et outils du PNUD et l'expérience antérieure des projets du FEM serait un atout.
Langues requises	Maîtrise du Français (oral et écrit) est exigée, la maîtrise des langues de la Guinée Forestière serait un atout.

X. Critères de sélection

L'évaluation se déroulera en deux (2) phases distinctes : une évaluation d'offres techniques et une évaluation d'offres financières en fonction des critères ci-dessous :

Critères d'évaluation	Points
A. Qualifications, expériences et références spécifiques de l'expert - Profil de l'expert / Diplômes (Bac + 5) en Agronomie, Vulgarisation agricole, Agroéconomie, Eaux et Forêts-Environnement, Droit en Environnement, Gestion des ressources naturelles et Agroforesterie ou équivalent (10 pts) - Trois (3) années d'expérience pertinente dans les domaines du développement rural, de l'agriculture, du changement climatique ou de la communication pour le développement (15 pts) - Avoir conduit une mission similaire (20 pts)	45
B. Approche méthodologique et plan de travail proposé - Compréhension de la mission et cohérence globale de l'offre (15 pts) - Clarté de la méthodologie andragogique (20 pts) - Réalisme du chronogramme sur la durée contractuelle pour réaliser l'ensemble de la mission (15 pts)	50
C. Expériences générale Expérience de travail direct avec le PNUD, le FEM ou des projets communautaires en Guinée Forestière (5 pts)	5
TOTAL	100

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront au moins 70 points sur les 100 points. Cette note technique sera pondérée à 70%. Dans la deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué au/à la Consultant(e) techniquement qualifié(e) ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%).

Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante :

Note financière A = [(Offre financière la mieux disant) / Offre financière de A] x 30.

XI. Jalons de paiement

Le/la Consultant(e) sera payé(e) sur l'acceptation des livrables mentionnés dans le tableau ci-après :

Livrables	Délai	Montant en (%)
Groupe 1 : Première Tranche : Note méthodologique et un chronogramme détaillé de mise en œuvre des activités. Note de démarrage comprenant la méthodologie détaillée, les outils de collecte et le chronogramme intégrant la revue documentaire et note de sélection des expériences à capitaliser.	3 jours	40
Groupe 2 : Deuxième Tranche : Banque organisée de photographies, témoignages et autres supports collectés, conformément aux autorisations applicables	12 jours	40

Projet de livres techniques des pratiques et illustrés sur le jardinage ; Rapport provisoire de capitalisation des bonnes pratiques et leçons apprises.		
Groupe 3 : Troisième tranche : Présentation des résultats lors de la séance de validation ; Rapport final de capitalisation intégrant les observations ; Versions finales validées des livres techniques, prêtes pour mise en page et impression.	5 jours	20
TOTAL	20 Jours	100 %

XII. Dossiers de candidature

Le (la) candidat(e) intéressé(e) doit soumettre un dossier comprenant une offre technique et financière :

La proposition technique doit contenir :

- La compréhension de la mission et les commentaires éventuels sur les TDR ;
- La méthodologie détaillée de mise en œuvre de la prestation par rapport aux tâches demandées et aux résultats attendus, incluant les outils de collecte des données de la mission ;
- Le CV mentionnant clairement les expériences en lien avec la mission ;
- Le planning d'exécution sur la période contractuelle, justifiant notamment la conception et la production des **livres techniques des pratiques et illustrés sur le jardinage**.
- Les références de missions similaires effectuées par le/la candidat(e).

Offre financière

Elle devra couvrir l'ensemble des dépenses nécessaires à la bonne exécution de la prestation, suivant le tableau ci-après :

Nom	Unité	Nombre d'unité	Coût unitaire HT	Cout total HT	Coût total (TTC)
A-Ressources Humaines					
Honoraires					
Indemnités journalières (si applicable)					
B-Logistique					
C-Matériel					
D-Autres					

XIII. Lieu de dépôt des dossiers

Les dossiers seront adressés au Directeur National du Projet « Renforcement de la résilience et de capacités d'adaptation des communautés les plus vulnérables au changement climatique en Guinée Forestière ».

Les dépôts doivent se faire uniquement par voie électronique avec fichiers attachés du dossier de candidature à l'adresse électronique suivante : achat.bs.pegged@gmail.com.

NB : La date limite de dépôt des offres est fixée au 17 septembre 2026 à 00 heures GMT.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Conakry le 02 septembre 2026

Le Directeur National du PRACC-GF



CISSE Ibrahima Ciré